

LE

FANTASQUE,

REVUE CRITIQUE ET LITTÉRAIRE DES HOMMES ET DES CHOSES.

IMPARTIALITÉ — RAISON — DEVOIR.

Vol. I.]

IMPRIMÉ PAR F. H. PROULX.

[No. 29

LE "QUEBEC HERALD."

Le *Quebec Herald* de jeudi dernier contient un article à faire fâcher un saint ! Le rédacteur de ce placard prétend que les Canadiens-Français envahissent toutes les places, s'emparent de tous les pouvoirs au mépris des autres nationalités ! En voilà encore un lunatique ! Par bonheur que tous ses compatriotes ne lui ressemblent pas, car autrement nous serions forcés de justifier ses prétentions. En effet, les gens de sa trempe ne sont propres à aucun emploi, si ce n'est à servir de bouffons et à barbouiller le papier. Parlez, parlez, monsieur du *Herald* ; ça fait rire les badauds, et ça fait connaître les sots prétentieux ! Mais revenons au sujet.

Il est faux que les Canadiens-Français remplissent toutes les charges importantes, occupent toutes les places lucratives. Vous vous plaignez de ce que certains départements sont remplis par des gens d'origine française, mais vous avez grand soin de ne pas parler de ceux où les Canadiens-Français ne peuvent avoir aucun accès ! Si nous avions en mains le livre bleu, nous pourrions vous démontrer que les Anglais, les Écossais et les Irlandais ont une plus grande part aux emplois que les Franco-Canadiens ; mais nous remettons à plus tard la preuve de cet avancé. Disons seulement que partout où les anglais mettent le pied, ils en éloignent nos compatriotes. En voici un exemple : le bureau des mesureurs de bois (*cullers*) est tenu exclusivement par des individus d'origine britannique, à l'exception de deux jeunes Canadiens ; encore n'ont-ils que les plus petits salaires. Et vous trouvez injuste, monsieur du *Herald*, que les Canadiens-Français vous rendent le change, lorsqu'ils tiennent un département ?

Mais examinons la question sous un autre point de vue. Le Bas-Canada est habité par une très-grande majorité de Canadiens-Français, personne ne peut nier cela ; tandis que le Haut l'est également par une population parlant la langue anglaise. Ici, les individus d'origine britannique, quoique en grande minorité, prétendent avoir droit, à une égale répartition des emplois, tandis qu'en Haut-Canada on ne rend aucune justice aux Canadiens-Français. Là, nos compatriotes sont balotés, éloignés de toutes charges ; et ne serions-nous pas en droit de vous traiter ici de la même manière ? Mais pas du tout : ces messieurs